

L'assassin d'un soldat britannique réclame 23 000 euros pour ses dents cassées en prison

écrit par Marcher sur des oeufs | 24 janvier 2017



Au secours notre Europe est devenue complètement folle. Ah ! Ces droit de l'hommistes ! Comme ils jouent avec nos ennemis ! Comme ils nous tourmentent nos législateurs et la bienpensance !

Ah ! Ça ira, Ça ira, Ça ira, des coups de fourches aux c.l.s pour tous nos opresseurs, bonimenteurs, abuseurs, nos tyrans, tous de la même engeance politicarde.

Un islamiste responsable du meurtre d'un soldat britannique pourrait réclamer plusieurs milliers d'euros de dédommagements pour avoir perdu deux de ses dents au cours d'une bagarre qui l'a opposé à cinq agents des services pénitentiaires en 2013.

Michael Adebolajo, un extrémiste islamiste emprisonné pour le meurtre brutal d'un soldat britannique en mai 2013, s'est attaché les services d'un avocat pour mener une bataille juridique à l'issue de laquelle il pourrait obtenir jusqu'à 23 000 euros de dédommagements, selon des informations rapportées le 22 janvier par le tabloïd britannique [The Sun](#).

Lire aussi



[Grande-Bretagne : des terroristes islamistes financés par les allocations ?](#)

Cette nouvelle a été accueillie avec colère et dégoût par la famille de Lee Rigby, le militaire assassiné par Michael Adebolajo avec l'aide d'un complice. «Ce n'est rien d'autre que l'argent du sang. C'est la dernière personne sur terre qui mérite un dédommagement», a déclaré la mère de Lee Rigby au journal *The Sun*. «Vous pouvez remplacer des dents cassées, mais vous ne pouvez pas ramener à la vie mon garçon bien-aimé», a-t-elle ajouté.

Ce n'est pas la première fois que Michael Adebolajo tente de poursuivre en justice les services pénitentiaires. En 2015, le prisonnier avait déjà intenté une action en justice mais aucun avocat ne l'avait épaulé dans cette initiative.

A l'époque, le ministère britannique de la Justice avait affirmé : «Une enquête policière sur cet incident a eu lieu et aucune accusation n'a été portée contre des membres du personnel.» Le ministère avait par ailleurs souligné : «Le public sera légitimement outragé à la pensée de cet homme recevant une indemnisation du contribuable et nous nous défendons résolument contre les plaintes à l'encontre du service pénitentiaire.»

Il faut remonter quatre années en arrière pour comprendre l'affaire. En 2013, Michael Adebolajo avait été placé en détention provisoire à Belmarsh, une prison de haute sécurité située dans le sud-est de Londres. Selon *The Daily Mail*, les gardes qui escortaient Michael Adebolajo jusqu'à sa cellule **avaient été attaqués par ce dernier. Au cours de la bagarre, la tête du prisonnier avait heurté une fenêtre, et il avait perdu deux de ses dents de devant.**

Les cinq agents des services pénitentiaires impliqués dans cette rixe avaient été

suspendus le temps d'une enquête longue de six semaines. Ils avaient été blanchis par la suite et autorisés à retrouver leur poste.

Michael Adebolajo et son complice Michael Adebowale ont respectivement été condamnés à perpétuité et à 45 ans de prison pour le meurtre sauvage de Lee Rigby, un jeune soldat britannique de 25 ans, en mai 2013, près de la caserne de l'artillerie royale à Woolwich, au sud-est de Londres. Le militaire avait été violemment tué à coups de couteaux, en pleine rue.

<https://francais.rt.com/international/32903-assassin-d-soldat-britannique-pourra-rec-lamer-23000-euros-pour-dents-cassees-prison>

Complément de Laurent P

« le meurtre sauvage de Lee Rigby »

« Le militaire avait été violemment tué à coups de couteaux »

Ah ! qu'en termes galants ces choses-là sont dites !

La réalité : Lee Rigby a été d'abord écrasé avec une voiture, ensuite les deux jihadistes sont sortis de la voiture, l'ont poignardé puis on utilisé une feuille de boucher pour le décapiter !

Suivant en cela les recommandations du coran, comme si élégamment rappelées par l'imam modéré du CNRS de Toulouse Mamadou Daffé :

<https://sitamnesty.wordpress.com/2013/04/28/a-toulouse-mamadou-daffe-imam-moderate-du-cnrs-appelle-a-tuer-bien-et-a-egorger-bien/>